

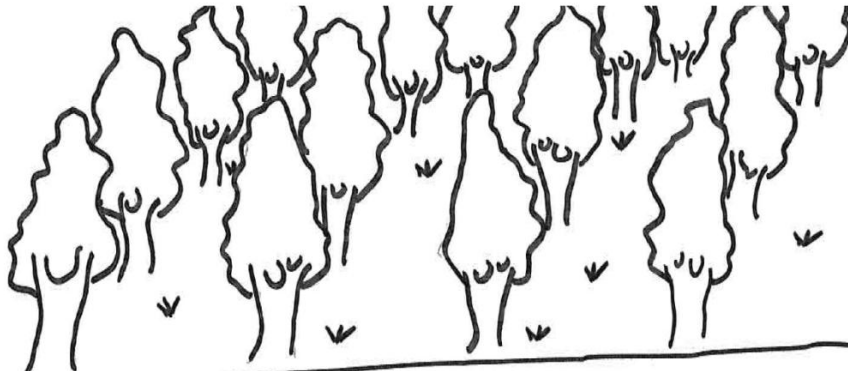


PEUPLERAIES ET AMENAGEMENTS ECOLOGIQUES

Les peupleraies sont des boisements artificiels réalisés par l'Homme pour assécher les terrains, fournir du bois ou encore créer rapidement une impression de boisement pour les populations urbaines. Le Peuplier du Canada (*Populus xcanadensis*) est l'espèce majoritairement plantée, ce qui n'est pas sans causer de dérèglements écologiques : absence de niches écologiques, homogénéité du boisement, diminution du caractère humide des terrains... Alors que la plupart des peupliers plantés dans les années 60-70' commencent déjà à arriver en fin de vie, des aménagements écologiques permettent une transition écologique de ces terrains. L'ouverture du milieu par l'abattage d'arbres et leur non-remplacement permet la création de zones humides favorables à de nombreuses espèces animales et végétales.

Etat actuel des peupleraies : désert de biodiversité

"Boisements" purs à Peupliers du Canada (*Populus xcanadensis*), hybride entre le Peuplier noir (*Populus nigra*) et un peuplier nord-américain (*Populus deltoides*) : espèce peu intéressante pour la biodiversité



Arbres alignés, structuration paysagère homogène, absence ou rareté de niches écologiques internes (pas ou peu de strate herbacée et notamment plantes à fleurs et strate arbustive) : faible intérêt écologique

Aménagements écologiques proposés



Abattage de Peupliers du Canada d'où remontée de la nappe d'eau douce de surface et possibilité de creuser mares, zones humides et autres noues écologiques de rétention d'eau. Installation d'une végétation aquatique et subaquatique (roselières, cariçaies, mégaphorbiaies...). Favoriser les niches écologiques en jouant sur les profondeurs des zones humides créées.